

MODE OPERATOIRE – APPLICATION INFORMATIQUE ASSISTANTS UNIVERSITAIRES DE MEDECINE GENERALE- VAGUE 7 (2020-2022)

Profil Structure de soins

Il est préférable d'utiliser cette application sur Mozilla Firefox.

I- Points importants

Cette application informatique concerne le dépôt des dossiers pour le recrutement d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale) de la vague 7 : 2020-2022.



Si vous êtes une structure de soins intéressée par le dispositif, vous devez au préalable vous rapprocher du DUMG (Département Universitaire de Médecine Générale) de l'Université avec laquelle vous avez l'habitude de travailler.

Chaque acteur du projet (Université, structure de soins, et AUMG) devront compléter une partie de l'appel à candidatures, mais auront accès à l'ensemble des informations en lecture seule.

Seules les Universités ont la responsabilité de joindre les pièces justificatives demandées (les structures de soins et les AUMG ne peuvent pas le faire).

II- Informations d'ordre général

La connexion :

-L'Université qui recrute doit se connecter en premier, avant la structure de soins et l'AUMG pressenti.

-Elle va saisir l'email du tuteur de l'AUMG au sein de la structure de soins et vous allez donc recevoir un mail de bienvenue avec vos identifiants de connexion.



Si l'Université vous indique avoir complété ces informations sur la structure de soins partenaire mais que vous n'avez pas reçu de mail de bienvenue merci de :

- Regarder dans vos courriers indésirables
- Prendre contact avec l'ARS IDF ars-idf-dos-mg@ars.sante.fr

Pour compléter votre demande :

- Plusieurs items avec astérisques rouges doivent obligatoirement être complétés et sont donc bloquants pour la suite de la saisie lorsqu'ils ne sont pas renseignés.



Valable pour tous les onglets : Si vous quittez l'application et/ou l'onglet concerné sans cliquer sur « Enregistrer », toutes les informations saisies sur la page seront automatiquement supprimées.

Une fois le premier onglet complété par l'Université (Identification) les Universités, les structures de soins et les AUMG peuvent compléter les différents onglets dans n'importe quel ordre.

Si vous n'arrivez pas à changer d'onglets, cliquer sur « afficher » dans le tableau des candidatures de l'onglet identification, puis sur l'onglet que vous souhaitez.

Les structures de soins devront compléter les onglets suivants :

- Identification du partenaire
- Partenariat (à compléter avec l'Université)
- Structure de soins
- Engagement (à compléter avec l'Université et l'AUMG pressenti)

Les autres onglets seront en lecture seule pour le profil structure de soins et complétés soit par l'AUMG, soit par l'Université.

NB : au-dessus de chaque page, une phrase en rouge vous précise par qui l'onglet doit être complété.

La consultation des résultats

-Vous aurez accès aux résultats après la commission de sélection (qui se tiendra le 21 Avril 2020) uniquement en vous connectant sur cette application avec vos identifiants (onglet « Nouvelle demande » et sous-onglet « Décision »).

-**Rappel** : merci de bien vouloir consulter le cahier des charges du dispositif avant tout dépôt de candidature.

III-Mode opératoire

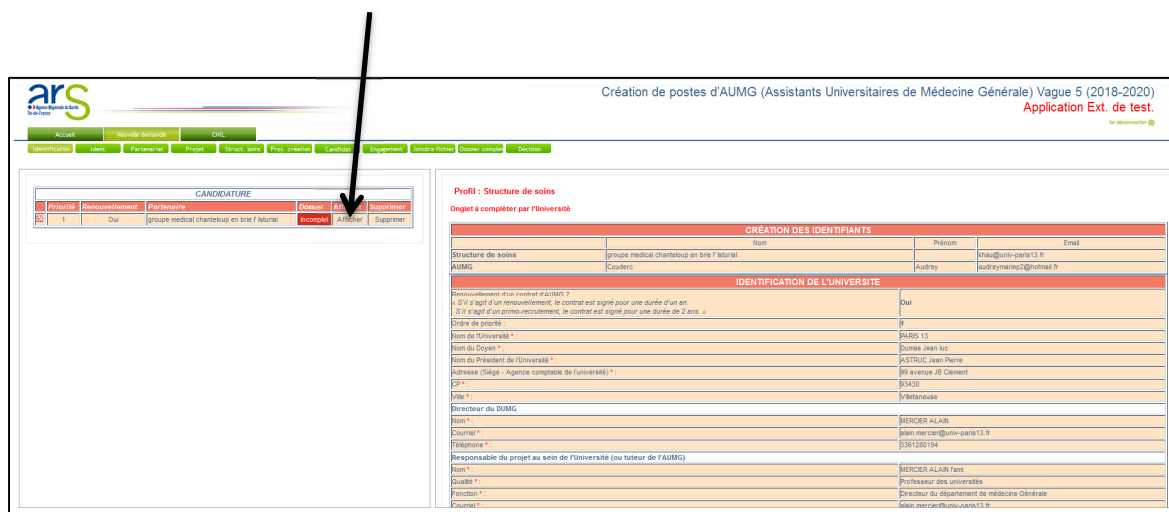
1^{er} étape : (une fois les identifiants de connexion reçus par mail).

Prendre connaissance des informations mentionnées sur l'onglet accueil.

2^{ème} étape : Création d'un dossier pour un poste d'AUMG

Onglet identification :

- cliquer sur l'onglet « nouvelle demande ».
- Sur le sous onglet « identification », puis cliquer sur afficher sur le tableau à gauche pour voir apparaître les informations renseignées par l'Université.



Création de postes d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale) Vague 5 (2018-2020)
Application Ext. de test.

Accueil Nouvelle demande OHC
Identification Ident Paramètres Projet Struct. soins Proj. création Candidat Engagement Centre Fiches Dossier candidat Décision

CANDIDATURE

Autorisé	Déroulement	Structure de soins	Dossier	Afficher	Supprimer
1	0/1	groupe medical charlestop en brie t labural	incomplet	afficher	Supprimer

Profil : Structure de soins
Onglet à compléter par l'université

CREATION DES IDENTIFIANTS				
Structure de soins	groupe medical charlestop en brie t labural	Nom	Prénoms	Email
AUMG	Couderc	Audrey		rlau@univ-paris13.fr jeohymerepo@hotmail.fr

IDENTIFICATION DE L'UNIVERSITE	
Renouvellement d'un contrat d'AUMG ? Si il s'agit d'un renouvellement, le contrat est signé pour une durée d'un an Si il s'agit d'un primo-recrutement, le contrat est signé pour une durée de 2 ans. »	Date
Ordre de priorité	0
Nom de l'université *	ARS 13
Nom du Doyen *	Dumas Jean Luc
Nom du Président de l'université *	ASTRUC Jean Pierre
Adresse (Cége - Agence comptable de l'université) *	89 avenue JB Clement
SP *	85430
Ville *	Vitrolles
Directeur du BUMG	
Nom *	MERCER ALAN
Courriel *	jean.mercier@univ-paris13.fr
Téléphone *	0301200194
Responsable du projet au sein de l'université (ou tuteur de l'AUMG)	
Nom *	MERCER ALAN Fam
Qualité *	Professeur des universités
Fonction *	Directeur du département de médecine Générale
Courriel *	alan.mercier@univ-paris13.fr

NB : cet onglet est en lecture, vous ne pouvez pas le modifier car c'est l'Université qui doit le compléter.

Il est normal à ce stade que le dossier soit incomplet car tous les onglets n'ont pas encore été complétés.



Vous et vos partenaires pouvez compléter les différents onglets dans l'ordre que vous souhaitez pour votre candidature, mais TOUS les onglets doivent obligatoirement être complétés à la date de clôture de l'appel à candidature (le 3 Avril 2020) pour que votre demande soit prise en compte.

Onglet Identification du partenaire

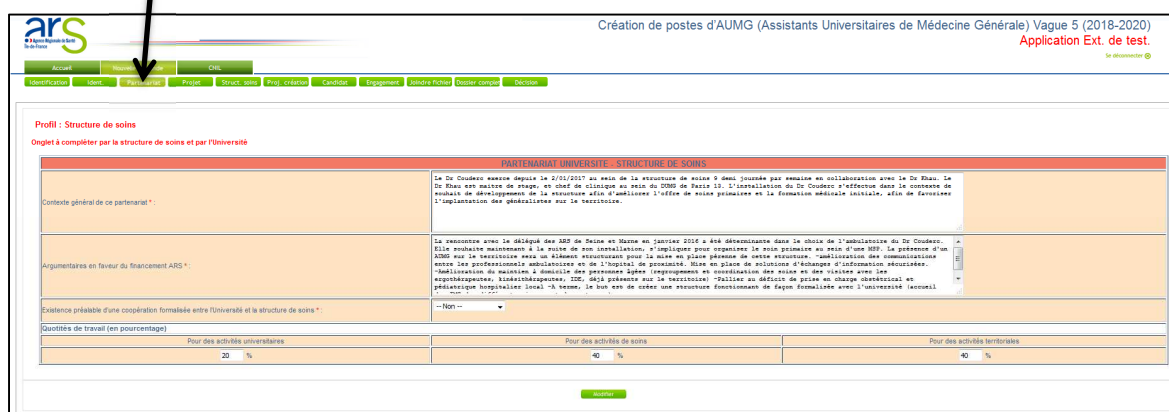
- Cliquer sur afficher sur le tableau des candidatures
- Cliquer sur l'onglet « identification du partenaire »



Cet onglet est à compléter par la structure de soins partenaire du projet.

- Vous devez compléter l'ensemble des items de la page et cliquer sur enregistrer à la fin de page.

Onglet « Partenariat »



PARTENARIAT UNIVERSITE - STRUCTURE DE SOINS		
Contexte général de ce partenariat :		
Le Dr Coudeker exerce depuis le 2/01/2017 au sein de la structure de soins 5 demi-journées par semaine en collaboration avec le Dr Chau. Le Dr Chau est maître de stage, en chef de clinique au sein du CHU de Paris 13. L'installation du Dr Coudeker s'effectue dans le contexte de transfert de compétences de la structure afin d'améliorer l'offre de soins primaires et la formation médicale initiale, afin de favoriser l'implantation des généralistes sur le territoire.		
Arguments en faveur du financement ARS :		
Le rencontre avec le délégué des ARS de Seine et Marne en janvier 2016 a été déterminante dans le choix de l'ambulance du Dr Coudeker. Elle résulte notamment de la suite de son installation, s'implique pour organiser le soin primaire au sein d'une MSP, la gestion d'un CHU sur le territoire, une aide financière pour la mise en place d'équipe de soins, l'identification des communications entre les professionnels médicaux et de l'hôpital de proximité, leur en garde de proximité d'urgence d'urgence, l'habilitation de maisons à domicile des personnes âgées (hébergement et coordination des soins et des visites avec les spécialistes), l'accompagnement, l'admission générale sur le territoire "Bilan au défaut de prise en charge médicale en pédiatrie hospitalier local "A. tous, le but est de créer une structure fonctionnant de façon formalisée avec l'université Accueil		
Existence préalable d'une coopération formalisée entre l'université et la structure de soins :		
Non		
Répartition de travail (en pourcentage)		
Pour des activités universitaires	Pour des activités de soins	Pour des activités territoriales
20 %	40 %	40 %

Cet onglet est à co-remplir avec l'Université partenaire du projet.

Si l'Université n'a pas encore complété cet onglet, vous aurez l'écran suivant :

PARTENARIAT UNIVERSITE - STRUCTURE DE SOINS

Contenu général de ce partenariat :

Argumentaires en faveur du financement ARS :

Existence préalable d'une coopération formalisée entre l'Université et la structure de soins * : Non **Coopération**

Par contre, si elle a commencé à le compléter, vous verrez les informations qu'elle a commencé à renseigner.

Création de postes d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale) Vague 5 (2018-2020)
Application Ext. de test.

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

Accueil | Nouvelle demande | Outil

Identification | Ident | Partenariat | **Projet** | Structure de soins | Proj. création | Candidat | Engagement | Centre de formation | Dossier candidat | Election

Profil : Structure de soins
Onglet à compléter par la structure de soins et par l'université

PARTENARIAT UNIVERSITE - STRUCTURE DE SOINS

Contenu général de ce partenariat :

Argumentaires en faveur du financement ARS :

Existence préalable d'une coopération formalisée entre l'Université et la structure de soins * : Non **Coopération**

Quotités de travail (en pourcentage)

	Pour des activités universitaires	Pour des activités de soins	Pour des activités territoriales
	20 %	40 %	40 %

Vous pourrez alors rajouter des éléments par rapport à ceux déjà renseignés.

Une fois ces éléments rajoutés, n'oubliez pas de cliquer sur « modifier » en bas de la page. Une information écrite en rouge apparaîtra alors en haut de votre écran « les informations saisies dans cet onglet ont bien été enregistrées ».

Onglet « Projet universitaire »

Création de postes d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale) Vague 5 (2018-2020)
Application Ext. de test.

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

Accueil | Nouvelle demande | Outil

Identification | Ident | Partenariat | **Projet** | Structure de soins | Proj. création | Candidat | Engagement | Centre de formation | Dossier candidat | Election

Profil : Structure de soins
Onglet à compléter par l'université

PRESENTATION DU DEPARTEMENT UNIVERSITAIRE DE MEDECINE GENERALE

Statut	Effectif actuel	Postes vacants	Départs en retraite (prévisions à 2 ans)
Professeur	1		
Professeur associé			
Maître de conférences	1		1
Maître de conférences associé	3		1
CCU-IMG	1		
AUMG	2		
Autre (préposé)			
CCA	1		

PRESENTATION DES ACTIVITES DE L'AUMG A L'UNIVERSITE

Activités pédagogiques *	
Encadrement de thèses ?	Oui
Précision sur l'encadrement de thèses	Dét
Tutorat externes ?	Oui
Précision sur le tutorat d'externes	Gén
Tutorat internes ?	Non
Précision sur le tutorat d'externes	Non

Cet onglet est à compléter par l'Université uniquement. Il apparaîtra donc en lecture seule afin que vous puissiez consulter les informations transmises par l'Université.

[Onglet « Structure de soins »](#)

Cet onglet est à compléter par la structure de soins partenaire du projet.

Sur le premier tableau, « présentation des effectifs de la structure de soins », merci de n'inscrire que des chiffres.

Merci d'inscrire « 0 » quand vous n'avez pas d'effectifs correspondants à l'information demandée.

Enfin, lorsqu'on vous demande des précisions (sur l'encadrement d'internes ou d'externes par exemple), vous devez renseigner des informations à la fois quantitatives (nombre d'internes à encadrer par exemple) et qualitatives.

Dès que vous avez terminé de compléter cette onglet, cliquer sur « enregistrer » en fin de page.

[Onglet « projet création » :](#)

Cet onglet est à compléter par l'AUMG pressenti.

Il vous est donc proposé en lecture seule.

Si l'AUMG n'a pas encore complété cet onglet, il apparaîtra comme suit (avec des cases vides):

PROJET DE CREATION/D'EVOLUTION DE STRUCTURE DE SOINS	
Le poste d'AUMG s'inscrit-il dans le cadre d'une création de structure de soins ? *	
Pour quelle structure ? (nom et localisation)	
Date prévisionnelle d'ouverture	
A quelle étape se situe le projet ? (consultations des partenaires, demandes de financement...)	

Au contraire si l'AUMG a complété cet onglet, les informations transmises vous seront communiquées.

Onglet candidat :

Cet onglet est à compléter par l'AUMG pressenti, selon la même méthode que l'onglet précédent.

Onglet engagement



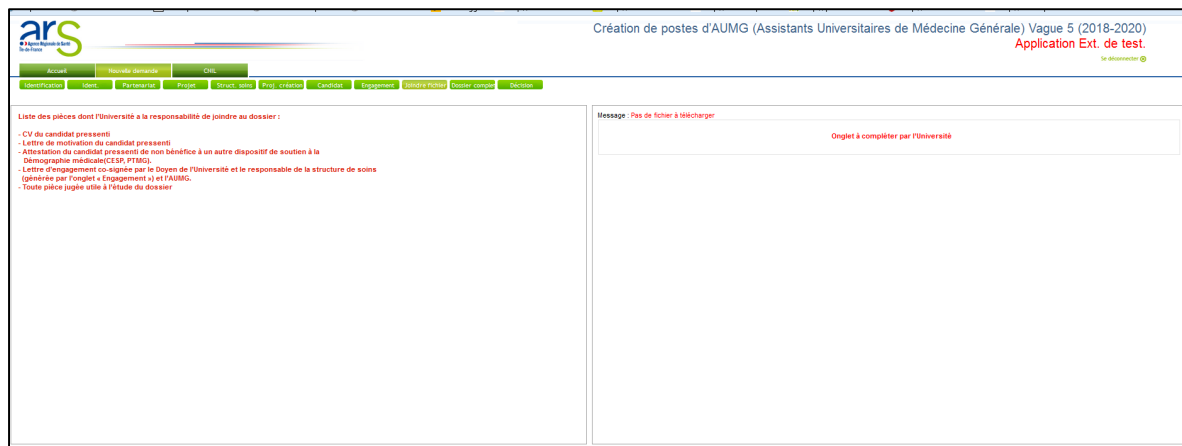
Vous devez compléter les items suivants :

- Avis motivé de la structure de soins sur le projet
 - cocher la case « j'atteste que le candidat ... au sein de ma structure de soins ».
 - et inscrire la date à laquelle vous complétez le dossier en bas
- ➔ une fois ces 3 étapes réalisées, vous devez cliquer sur « modifier » en bas de la page.



L'Université vous joindra ensuite par mail le document PDF généré par cet onglet que vous devrez signer et lui renvoyer par la suite.

[Onglet « joindre un fichier »](#)



Cet onglet vous est proposé en lecture seule car c'est l'Université qui a la responsabilité de joindre les pièces justificatives obligatoires indispensables à la constitution du dossier, c'est-à-dire :

- CV du candidat pressenti
- Lettre de motivation du candidat pressenti
- Lettre d'engagement co-signée par le Doyen de l'Université et le responsable de la structure de soins (générée par l'onglet « Engagement ») et l'AUMG.
- Toute pièce jugée utile à l'étude du dossier

NB : vous pouvez voir en haut à droite le nombre de fichiers déjà téléchargés par l'Université mais vous ne pouvez pas les consulter.

[Onglet « dossier complet »](#)

Cet onglet est à compléter par l'Université et vous est donc proposé en lecture seule.

NB : l'Université atteste de la complétude du dossier une fois :

- que tous les onglets ont été complétés par les 3 partenaires du projet (Université, AUMG, et structure de soins)
- que toutes les pièces justificatives ont été téléchargées par l'Université

Quand l'Université aura complété cet onglet, vous verrez apparaître 2 croix à gauche des phrases :

Accueil Nouvelle demande

Identification Ident. Partenariat Partenariat Projet Struct. soins Proj. création Candidat Engagement Joindre fichier Dossier complet Décision

Profil : Structure de soins

Onglet à compléter par l'Université

Dossier complet

X j'atteste avoir déposé les 4 pièces justificatives obligatoires, à savoir :

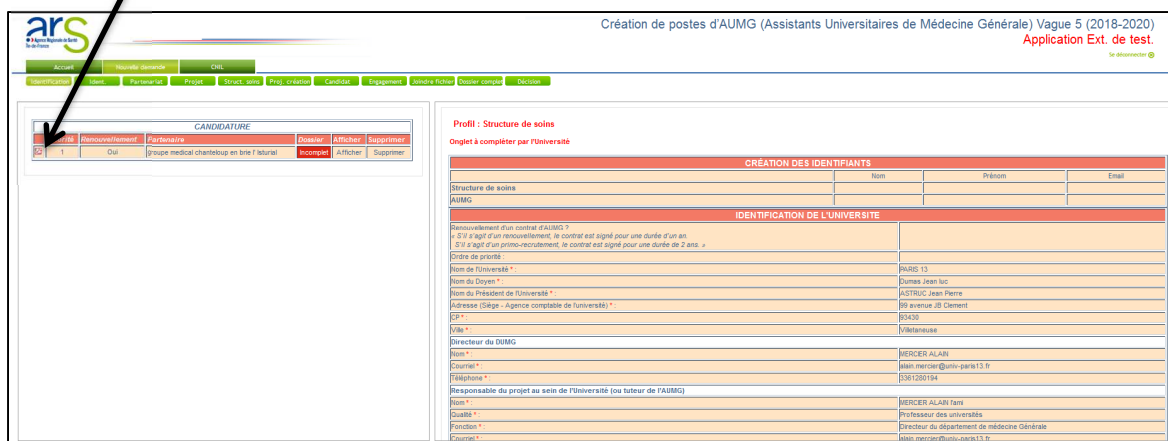
- CV du candidat pressenti
- Lettre de motivation du candidat pressenti
- Attestation du candidat pressenti de non bénéfice à un autre dispositif de soutien à la démographie médicale (CESP, PTMG)
- Lettre d'engagement co-signée par le Doyen de l'Université, le responsable de la structure de soins, et l'AUMG (générée par l'onglet « Engagement »).

X J'atteste que mon dossier de candidature pour un poste d'Assistant Universitaire de Médecine Générale est complet.

* AUCUN DOSSIER INCOMPLET OU HORS DÉLAI NE SERA TRAITÉ

3^{ème} étape : impression de la candidature

Vous pouvez enregistrer sous format PDF et/ou imprimer votre candidature en cliquant sur l'icône PDF, dans l'onglet « Nouvelle demande » et le sous-onglet « Identification ».



ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

Création de postes d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale) Vague 5 (2018-2020) Application Ext. de test.

Accueil Nouvelle demande OUI

Identification Ident. Partenariat Partenariat Projet Struct. soins Proj. création Candidat Engagement Joindre fichier Dossier complet Décision

CANDIDATURE			
Statut	Renouvellement	Partenariat	Document
Statut	Statut	Statut	Statut
1	Oui	0	0

Profil : Structure de soins

Onglet à compléter par l'Université

CRÉATION DES IDENTIFIANTS			
Structure de soins	Nom	Prénom	Email
AUMG			

IDENTIFICATION DE L'UNIVERSITÉ	
Renouvellement d'un contrat d'AUMG ?	
* Si il s'agit d'un renouvellement, le contrat est signé pour une durée d'un an. Si il s'agit d'un premier recrutement, le contrat est signé pour une durée de 2 ans. *	
Ordre de priorité :	
Nom de l'Université *	PARIS 13
Nom du Doyen *	Suzanne Jean Luc
Nom du Président de l'Université *	ASTRUC Jean Pierre
Adresse (Siège - Agence comptable de l'université) *	89 avenue JB Clement
ESP *	85430
Ville *	Villetaneuse
Directeur du DU/MG	
Nom *	MERCER ALAIN
Courriel *	alain.mercier@univ-paris13.fr
Téléphone *	0387280194
Responsable du projet au sein de l'Université (ou tuteur de l'AUMG)	
Nom *	MERCER ALAIN Yann
Qualité *	Professeur des universités
Fonction *	Directeur du département de médecine Générale
Adresse *	4445 rue de la République 93133

4^{ème} étape : consultation des résultats

Le dernier onglet « Décision » vous permet de consulter la décision de l'ARS sur vos candidatures, une fois la commission passée.

Pour cela, il vous faut, le cas échéant :

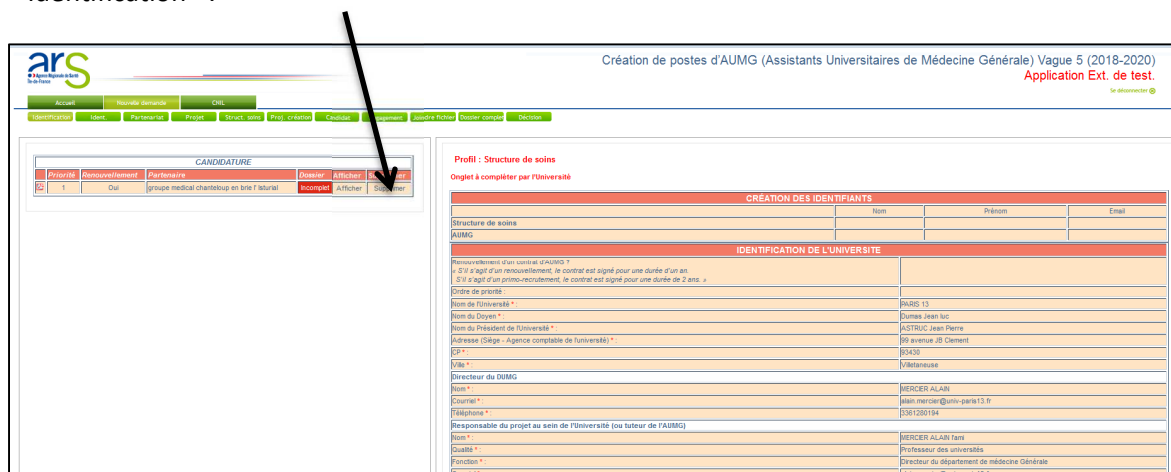
- cliquer sur l'onglet « Nouvelle demande »
- cliquer sur l'onglet « Identification »
- cliquer sur la case « Afficher » dans le tableau à gauche
- cliquer sur le sous onglet « Décision ».

Remarques d'ordre général :

Vous pouvez à tout moment pendant la durée de l'appel à candidatures :

-Changer des éléments de votre candidature dans les différents onglets puis cliquer sur « Modifier » à la fin de la page :

-Supprimer votre candidature en cliquant sur « Supprimer » dans le tableau à gauche de l'onglet « Identification ».



Création de postes d'AUMG (Assistants Universitaires de Médecine Générale) Vague 5 (2018-2020)
Application Ext. de test.

Accueil Nouveaux services Outils

Identification Onglet Partenariat Projet Structure Soins Proj. création Equipes Médecine Assistance Méd. Préventive Centre d'urgence Décision

CANDIDATURE

Priorité	Renouvellement	Partenaires	Dossier	Afficher	Supprimer
1	Oui	groupe medical chanteboup en bris f labral	Incomplet	Afficher	Supprimer

Profil : Structure de soins
Onglet à compléter par l'université

CRÉATION DES IDENTIFIANTS			
Structure de soins	Nom	Prénom	Email
AUMG			

IDENTIFICATION DE L'UNIVERSITÉ	
Renouvellement d'un assistant d'AUMG ? Si 'OUI' il s'agit d'un renouvellement, le contrat est signé pour une durée d'un an Si 'NON' il s'agit d'un primo-recrutement, le contrat est signé pour une durée de 2 ans.	
Droits de priorité	
Nom de l'université *	PARIS 13
Nom du Doyen *	Dumas Jean Luc
Nom du Président de l'université *	ASTRUC Jean Pierre
Adresse (Siège - Agence comptable de l'université) *	59 avenue JB Clément
CP *	95430
Ville *	Villetaneuse
Directeur du DIMG	
Nom	REICHER ALAIN
Courriel *	jean_marcier@univ-paris13.fr
Téléphone *	0361280194
Responsable du projet au sein de l'université (ou tuteur de l'AUMG)	
Nom *	REICHER ALAIN tami
Qualité *	Professeur des universités
Fonction *	Directeur du département de médecine Générale
Adresse *	jean_marcier@univ-paris13.fr

Merci pour votre lecture et votre attention.

Votre contact ARS IDF : ars-idf-dos-mg@ars.sante.fr